



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 30 octobre 2024 à 16 h 16 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Paolo Galati, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil;

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil, est absente;

les conseillers Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, David De Cotis et Isabelle Piché sont absents;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général; Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

La greffière mentionne que les avis de convocation ont été valablement notifiés à tous les membres du conseil par un moyen technologique.

CM-20241030-1018

NOMINATION - PRÉSIDENT DU CONSEIL

Vu l'absence de Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil, la séance est d'abord présidée par la greffière. Par la suite,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de nommer le conseiller Yannick Langlois président du conseil de la présente séance.

ADOPTÉ

À l'unanimité, les membres du conseil décident de se prévaloir de l'article 81 du Règlement numéro L-12968 afin de suspendre temporairement l'application de l'article 29. La période de questions du public a donc lieu avant l'étude et l'adoption de l'affaire pour laquelle la séance extraordinaire a été convoquée.

Volume 146



PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Jimmy St-Germain

Julie Legault

Contenu des addendas - cession gratuite à la Ville - végétation - retrait du volet «école de formation»

CM-20241030-1019

APPROBATION - ADDENDA NUMÉRO 2 À LA PROMESSE D'ACHAT - TRUDEL STUDIOS INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu:

d'approuver l'addenda numéro 2 à la promesse d'achat à intervenir entre Trudel Studios inc. et Ville de Laval concernant la vente du lot 6 519 773 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le viceprésident du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 16 en faveur et de 2 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Paolo Galati, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5660)



M. Ya	nnick Langlois,	conseiller		